



Communication ESTI n° 2020-0801 31 août 2020

L'ESTI met en ligne la remise numérique des demandes d'approbation des plans

À partir du 1^{er} septembre 2020, les demandes d'approbation des plans pour les sous-stations, les stations de couplage et transformatrices, les lignes de transport d'électricité et les installations de production d'énergie peuvent être remises à l'ESTI via un portail web. La remise par le portail web simplifie le processus de demande d'approbation des plans. Tous les documents et informations pertinents pour la demande d'approbation des plans peuvent être déposés sous forme de fichier pdf via le portail web. Une fois la vérification de l'intégralité terminée, le requérant est invité à remettre par courrier le nombre d'exemplaires des dessins, schémas, etc. nécessaires à la suite de la procédure, ainsi qu'un exemplaire signé de la demande.

Sous www.esti.admin.ch, vous pouvez demander le login via le lien [Portail web Demandes d'approbation des plans](#). Le login est personnel.

L'ESTI s'efforce en permanence de numériser le processus d'approbation des plans afin, d'une part, de réduire les délais de traitement et, d'autre part, de gérer les prises de position des services municipaux, cantonaux et fédéraux, mais aussi des groupes d'intérêt, en utilisant le moins de papier possible. La procédure est ainsi rendue plus simple et transparente pour les requérants.

Auteurs
Walter Hallauer, chef des projets
Daniel Otti, directeur